



**ASSEMBLEE GENERALE**  
**67<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 1<sup>er</sup> décembre 2010**

**FR**

UNIDROIT 2010  
AG (67) 4  
Original: anglais/français  
Octobre 2010

**Point n° 6 de l'ordre du jour : Modification définitive du Budget  
et Comptes pour l'exercice financier 2009**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Illustration des Comptes 2009</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Approbation de la modification définitive du budget et des Comptes pour l'exercice financier 2009</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Comptes 2009 ; AG/Comm. Finances (68) 6</i>

1. Le budget pour l'exercice financier 2009, approuvé par l'Assemblée Générale à sa 63<sup>ème</sup> session le 11 décembre 2008, prévoyait que les dépenses effectives de € 2.285.850,00 seraient comblées par des recettes effectives de € 2.205.850,00 et par l'excédent prévu à la clôture de l'exercice financier 2008 de € 80.000,00. Le budget prévoyait également des recettes et des dépenses de € 12.000,00 pour les Comptes spéciaux, qui se compensaient.

2. Les Comptes pour l'exercice financier 2009 montrent que les recettes effectives (inclus l'excédent de 2008 montant à € 237.798,08) se sont élevées à € 2.373.028,08 et les dépenses effectives à € 2.255.628,25, faisant apparaître un solde actif de € 117.400,06. Les recettes et les dépenses pour les Comptes spéciaux, montant à € 13.515,71, se compensent.

Pour faciliter la lecture des Comptes un résumé des recettes est indiqué ci-dessous (en euro):

	Prévision exercice 2009	Recettes effectives 2009
Excédent actif au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	80.000,00	237.798,08
<b>Recettes</b>		
Contributions statutaires des Etats membres <sup>1</sup>	2.043.700,00	1.986.944,86
Contribution extrastatutaire Royaume Uni <sup>2</sup>	65.450,00	65.450,00
Contribution extrastatutaire Chine	--	21.525,00
Intérêts	5.000,00	2.638,63
Contribution aux frais généraux	12.000,00	10.500,00
Vente de publications	49.700,00	42.702,79
Recettes diverses	30.000,00	5.468,95
	=====	=====
<b>Total des recettes effectives et excédent actif au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>2.285.850,00</b> =====	<b>2.373.028,31</b> =====
<b>Fonds de Roulement</b>		
Intérêts du Fonds de roulement et contributions des nouveaux Etats membres	12.000,00	13.515,71
Total des comptes spéciaux	12.000,00 =====	13.515,71 =====
<b>Total des recettes d'exercice</b>	<b>2.297.850,00</b> =====	<b>2.386.544,02</b> =====

4. Les variations affectant les dépenses pour 2009, qui indiquent une diminution de € 30.486,50, sont indiquées analytiquement dans les Comptes 2009.

5. Le solde actif se justifie comme il suit:

Total des dépenses effectives	- € 2.255.628,25
<b>Total des recettes effectives + excédent actif au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>+ € 2.373.028,31</b>
<b>Excédent actif au 31 décembre 2009</b>	<b>+ € 117.400,06</b>

6. A sa 68<sup>ème</sup> session, la Commission des Finances a donné son avis favorable à l'approbation des Comptes 2009.

\* \* \*

7. A la lumière des considérations qui précèdent, l'Assemblée Générale est invitée à sa 67<sup>ème</sup> session à approuver les Comptes pour l'exercice financier 2009.

<sup>1</sup> Cette somme inclut toutes les contributions statutaires perçues au cours de 2009, y compris les contributions de deux nouveaux Etats membres, l'Indonésie et l'Arabie Saoudite. Pour une indication analytique voir le document Comptes 2009.

<sup>2</sup> Cette somme a été affectée à la rémunération d'un des deux Secrétaires Généraux adjoints.